



**CR Réunion CDTT08 du 11/09/2024 à SEDAN**

**Présents :** Pascal HENON – Sylvain MOLLE – Nicolas PINAS – Armand PETIT – Eric GAUDION  
Laetitia GAUDION – Benjamin DENOUILLE – Armand PETIT – Bastien GREVIN – Axel  
DUMAY

**Excusés :** Jordan GUILLAUME – Sandra DENOUILLE – Patrick SOILOT – Thierry LECLERC

- Mise à jour de l'organigramme :  
Président : Pascal  
Vice-Président : Jordan  
Trésorier : Eric  
Trésorier adjoint : Bastien  
Secrétaire : Jacky  
Secrétaire adjoint : Axel  
voir organigramme sur le site du comité à l'adresse :  
LA VIE COMITE => ORGANIGRAMME du COMITE
- Evénements à venir :
  - Coupe des Ardennes : modification à partir de cette saison, se jouera en 3 soirées dans la saison, les vendredi à 20h00. 1ère soirée : poule de 3 équipes, chaque équipe joue 2 rencontres et arbitre une rencontre, l'équipe la moins bien classée accueille les 2 autres. 2eme soirée : ¼ finale éventuel, 3eme soirée : ½ finale / finale ou nouvelle poule de 3 équipes pour déterminer le classement final.
  - Critérium : 2 jusque fin 2024, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> tour gérés par Nicolas et Pascal
  - Vétéran : 2 tours également
  - Jeunes : 1e tour à Bazeilles, géré par Armand et Guillaume
  - Pongistes en Herbe à Montcy, géré par Armand et Bastien
- Pour les organisations entre comité et clubs, des conventions doivent être rédigées. Une fois signées, elles seront remises aux clubs, et seront publiées sur le site du comité
- Les statuts et règlement intérieur du comité devront être remis à jour, et seront publiés sur le site du comité.
- Demande d'accès au SPID pour les nouveaux responsables de compétitions. Formation au spid prévue.
- Indemnisation d'arbitrage ou juge arbitrage pour les différentes compétitions :
  - Indemnisation kilométrique (penser à faire du covoiturage)
  - Indemnisation buvette (10 € par pers)
  - Indemnisation arbitrage

- Indemnisation clubs pour les organisations : 3 € / table (doit figurer sur la facture)
- Budget prévisionnel à faire pour tous les événements
- Liste mails à voir avec Jordan
- Budget prévisionnel dans le négatif (environ -10000 €), dont 4500 à rendre à la Ligue, entre 3000 et 4000 pour fin de mandat. Solde actuel environ 33000 €. Pour cette saison il n'y aura pas de cote part sur les licences, qui revient au comité, à voir pour en remettre la saison prochaine.
- Manque de jeunes dans les Ardennes. Retravailler pour attirer les jeunes
- Mettre les moyens pour attirer des licenciés dans les clubs.